

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/57

L'an deux mil quinze, le trente octobre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 26 octobre 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, GONON Florence, VIN Daniel, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

ACQUISITION DE TERRAIN DE TENNIS Parcelle AB 624

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la création, en 1993, d'un court de tennis sur la parcelle privée cadastrée AB 624, au lieudit « la Fournela ». Un bail emphytéotique de 18 années a été conclu le 20 août 1993 entre les propriétaires – conjoints BERARD-JOUFFREY Félicie – et la Commune. Ledit bail ayant expiré le 20 août 2011, les propriétaires proposent de vendre à la Commune la parcelle AB 624 et le terrain de tennis construit sur ladite parcelle, d'une superficie de 1432 m², au prix total de 35 800 € (trente-cinq mille huit cent euros).

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

SOLLICITE l'aide financière :

- du Conseil départemental, Direction des sports,
- de la Fédération française de tennis,

DIT que, à l'issue de l'obtention de subvention :

- ✓ la dépense relative à cet achat sera inscrite au budget principal, section d'investissement.
- ✓ l'acte authentique sera établi par l'office notarial GENIN-BRUNET à BOURG D'OISANS (Isère),

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de ces décisions.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

